Les subventions aux apprentis : sommaire du rapport d'évaluation

À PROPOS DU PROGRAMME

Le Programme de subventions aux apprentis (SA) comprenait la Subvention incitative aux apprentis (SIA), mise en œuvre de 2007 à mars 2025, la Subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti (SAFA), mise en œuvre de 2009 à mars 2025, et la Subvention incitative aux apprentis pour les femmes (SIA-F), mise en œuvre en 2018 dans le cadre d'un projet pilote de 5 ans. Les apprentis admissibles pouvaient recevoir jusqu'à 4 000 $ en subventions, une fois combinées. Avant avril 2023, les femmes apprenties travaillant dans un métier désigné Sceau rouge où les femmes étaient sous-représentées pouvaient recevoir jusqu'à 8 000 $.

PRINCIPALES CONSTATATIONS

Les apprentis ayant participé aux entrevues et aux groupes de discussion ont déclaré que l'influence du Programme de SA sur l'inscription de nouveaux apprentis ou la poursuite de leur cheminement est limitée. Bien que les bénéficiaires de SA avaient des taux de progression et de certification professionnelle plus élevés que les apprentis au profil similaire mais n'ayant pas bénéficié de subventions, ces taux plus élevés pourraient être attribuables à divers facteurs, notamment le Programme de SA, les critères d'admissibilité du programme, des facteurs autres que les SA, comme une motivation variable, l'obtention d'un autre emploi, et la gamme d'autres mesures de soutien financier offertes aux apprentis.

Les apprentis ayant obtenu leur certification professionnelle sont plus susceptibles d'avoir des revenus d'emploi plus élevés. Les bénéficiaires de SA ont donc un meilleur revenu une fois leur formation d'apprenti terminée, comparativement aux apprentis ayant un profil similaire mais n'ayant pas bénéficié de subventions. C'est parce que les bénéficiaires de subventions affichent des taux de certification professionnelle plus élevés en raison de divers facteurs.

La part des femmes ayant choisi un métier désigné Sceau rouge à prédominance masculine a augmenté depuis que la SIA-F a été introduite en 2018. Il y a fort probablement de multiples causes à cette augmentation, y compris le projet pilote de la SIA-F.

La SIA-F a aidé certaines femmes à surmonter des obstacles financiers (par exemple, le coût d'achat d'outils et les frais de subsistance), mais d'autres obstacles financiers et non financiers demeurent.

La pandémie a retardé la progression et la certification professionnelle des apprentis, et a eu des répercussions sur les résultats en matière d'emploi de plusieurs façons. Par exemple, elle a entraîné des réductions dans l'emploi, le revenu, les inscriptions de nouveaux apprentis, l'admissibilité aux subventions, et le volume de demandes.

OBSERVATIONS

1. Une grande proportion des apprentis ont découvert l'existence des SA seulement après le début de leur programme d'apprentissage. Le fait de mieux faire connaître les mesures de soutien offertes aux apprentis pourrait aider les Canadiens à envisager une carrière dans les métiers.
2. Le Programme de SA a aidé les apprentis à limiter les coûts financiers inhérents à l'apprentissage. En plus de la gamme de mesures de soutien financier offertes aux apprentis, l'exploration de mesures visant à réduire les obstacles non financiers pourrait contribuer à améliorer la progression des apprentis et la certification professionnelle.
3. Des milieux de travail dont la culture n'est pas accueillante ont été identifiés comme constituant un obstacle majeur à la présence de femmes dans les métiers à prédominance masculine. Les mesures relatives à la diversité de genre et l'inclusion dans l'ensemble des industries ou des professions devraient également tenir compte de la culture des milieux de travail.
4. Après avoir reçu la SIA et la SIA-F, des apprenties ont tout de même fait face à des défis financiers. Une meilleure coordination entre les SA et les autres programmes d'Emploi et Développement social Canada auxquels les apprentis sont admissibles permettrait de fournir un soutien financier plus complet. Par exemple, des activités de sensibilisation pourraient faire connaître les SA, le Prêt canadien aux apprentis, et l'assurance-emploi, de façon intégrée.

Le rapport complet est accessible à l'adresse suivante:
https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/rapports/evaluations/subventions-aux-apprentis.html

Employment and Social Development Canada
Emploi et Développement social Canada
Canada